

JAN. FÉV. MARS AVRIL MAI JUIN JUIL. AOÛT SEPT. OCT. NOV. DÉC.

2019

Événement milieu pour définir des enjeux

04/03  
Lancement de l'appel à projets

Événement inter-disciplinaire autour des enjeux (atelier)

18/04  
Date limite de dépôt des projets préliminaires (esquisses)

Lancement de la phase d'idéation et annonce des projets retenus

Présentation de mi-parcours

23/08  
Date limite de dépôt des propositions finales

Annnonce du Chantier retenu

01/10  
Début des activités du Chantier

CONCERTATION

IDÉATION ET CONCEPTION

ÉLABORATION

La phase de concertation est l'occasion de consulter la communauté universitaire et son milieu afin de définir les enjeux de société qui apparaissent prioritaires. Des occasions d'échanges interdisciplinaires sont créées et un vaste appel à projets est lancé pour recueillir des propositions préliminaires de Chantiers d'avenir autour des enjeux soulevés.

À la suite de l'appel à projets, trois propositions sont retenues en vue de la phase d'idéation et de conception. Au cours de celle-ci, les trois équipes mettent au point leur concept de Chantier et travaillent à une proposition finale. Un accompagnement leur est fourni sur les plans de la recherche, de la pédagogie, de la philanthropie et de la structure des programmes.

Après l'évaluation des propositions finales, un Chantier est sélectionné pour être élaboré dans l'année suivante. Cette initiative sera soutenue par la direction de l'Université à titre de Chantier d'avenir. Un comité de Chantier est mis en place pour l'élaboration du programme de formation et de recherche. Les propositions non retenues sont orientées vers d'autres pistes de développement.

JAN. FÉV. MARS AVRIL MAI JUIN JUIL. AOÛT SEPT. OCT. NOV. DÉC.

2020

Début de  
l'admission des  
étudiantes et  
étudiants

IMPLANTATION

Début des cours du  
programme issus du  
Chantier

CHANTIER ACTIF

Rencontre de suivi de  
l'implantation

L'élaboration laisse place à la mise en œuvre afin de concrétiser le Chantier d'avenir retenu pour l'année en cours : rattachement facultaire du programme de formation, démarrage des activités de recherche, promotion et recrutement des étudiantes et étudiants, inscription des cours à l'horaire, etc. L'ensemble des conditions se mettent en place progressivement en vue de l'offre de cours à la rentrée suivante. En parallèle, une nouvelle phase de concertation démarre avec un appel à projets pour choisir le prochain Chantier d'avenir.

Le Chantier élaboré donne lieu à un programme de formation sur mesure, qui démarre officiellement à la rentrée. Les activités de recherche se poursuivent et le Chantier évolue de manière autonome. L'équipe veille à constituer un dossier d'élaboration en vue de l'approbation du programme par le Bureau de coopération interuniversitaire et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.